



Formation professionnelle pour les adultes

## Brevet Professionnel Agricole TRAVAUX D'AMENAGEMENTS PAYSAGERS

Devenez spécialiste des travaux paysagers



### Les objectifs de la formation

- Vous assurer une **formation professionnelle** dynamique avec des apports de connaissances générales, techniques et pratiques dans le domaine des **travaux paysagers**
- Vous permettre d'obtenir un diplôme de niveau 3, et préparer votre insertion professionnelle comme **ouvrier paysagiste en jardins et espaces verts** (entreprises privées, collectivités territoriales...)



### Les points forts de la formation

- **4 ha d'espaces verts** sur l'établissement, entièrement dédiés aux **activités pratiques**
- Des **équipements pédagogiques innovants** et une **halle "paysage-environnement"** de 800m<sup>2</sup> disposant d'ateliers bois, métaux et machinisme.
- Un établissement reconnu pour ses compétences en matière de gestion différenciée des espaces verts
- Une **formation rémunérée et intégralement prise en charge** par la Région des Pays de la Loire et l'Union Européenne pour les demandeurs d'emploi (*dans le cadre du programme régional « VISA METIERS », sous réserve d'éligibilité et d'accord de financement*)



### Méthodes variées

- Une organisation pédagogique proposée sous forme **modularisée** et **professionnalisante**, permettant une individualisation des parcours de formation
- Une formation axée sur l'acquisition de véritables **compétences professionnelles**
- Une **alternance** forte entre séquences de formation en centre (870 H) et **stages pratiques** en entreprise de paysage ou en collectivités (350 H – soit 10 semaines sur l'année)



*Une réponse adaptée  
à votre projet professionnel  
sur des métiers qui recrutent.*



### Les conditions

- Remplir **l'une des conditions** suivantes :
  - Justifier d'une année d'activité professionnelle effective (tous secteurs) à la date de la dernière évaluation.
  - Donner satisfaction à l'**entretien de motivation** et aux **tests d'entrée**



## Les contenus de la formation :

### Organisation du travail dans une logique de chantier

Préparation des éléments nécessaires à la réalisation du travail  
Santé et sécurité au travail

### Interventions sur le végétal dans une perspective de durabilité

Travaux de semis, de plantation, et d'entretien du végétal (engazonnement, taille, ...)  
Mise en œuvre de méthodes de protection des végétaux

### Utilisation & entretien du matériel d'espaces verts

Conduite du matériel et des outils nécessaires aux différents travaux (mini pelles, tracteurs...)  
Repérage des dysfonctionnements, entretien courant des matériels, outils et équipements

### Interventions sur l'espace (hors végétal) dans une perspective de durabilité

Travaux de terrassement et de maçonnerie paysagère (dallage, pavage...)  
Participation à l'installation d'un réseau d'arrosage  
Entretien des installations et infrastructures

### Organisation du travail et communication professionnelle

Préparation des éléments nécessaires à la réalisation du travail  
Vérification des dispositifs de sécurité et respect de la réglementation  
Communication dans l'entreprise

### Activités spécifiques d'adaptation régionale et à l'emploi

Utilisation des végétaux d'ornement  
Construction paysagère en matériaux naturels

## Insertion professionnelle

- Encadrant technique en Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)
- Agent d'espaces verts en collectivité territoriale
- Ouvrier qualifié en entreprise de paysage
- Agent d'entretien en camping
- Entretien des jardins, service à la personne
- ...



## Validation de la formation

- **Validation du diplôme** selon le principe des **Unités Capitalisables (UC)**, avec certaines évaluations en situations professionnelles.
- Obtention du diplôme lorsque les **10 UC constitutives du BPA « Travaux d'Aménagements Paysagers »** sont acquises. Le bénéfice des UC acquises est conservé à vie (le candidat peut représenter la ou les UC manquantes).

